

CERTIFICAT DE CONSIGNATION DE CAPITAL

LA BANQUE POSTALE déclare et atteste avoir reçu la somme de 1000 euros remise par

☒ Monsieur ☐ Madame MARA SANGARE

Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) de la :

Forme juridique SASU

Raison sociale ou Nom commercial A.E.LA.CHALLE

actuellement en cours de constitution, dont le siège social se situe :

Résidence, bâtiment :

Numéro et nom de la voie : 4 Rue du commerce

Lieu-dit :

Code postal : 9 5 6 1 0 Commune : ERAGNY

Pays :

Le(s) Gérant(s)/Représentant(s) Légal(aux) nous a demandé de consigner cette somme représentant le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

Nom et prénom(s) de l'associé ou la raison sociale	Adresse	Nombre de parts / actions	Montant versé (en euros)
M SANGARE MARA	38 Rue de Srasbourg , 93100 Saint-Denis	100	1000

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation et des statuts définitifs datés et signés par l'ensemble des associés.

A défaut de production de ce certificat dans les 6 mois, la somme consignée pourra être débloquée :

- Soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés ou souscripteurs,
- Soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

A ISSY.LES.MOULINEAUX le 26/02/2024

Pour La Banque Postale
(cachet et signature)


Nathalie MOREAU

Responsable Clientèle Professionnelle
Bureau de Poste d'Issy Les Moulineaux Centre